

## Octobre 2024—Volume 16, Numéro 3

### Bulletin d'information du Syndicat des Employé-e-s de Soutien de l'Université Concordia (SESUC)



# CUSSU SESUC

#### Mot du président:

Chers members,

J'aimerais vous informer qu'en raison de certains problèmes avec le SAP, certains de nos membres ont eu des problèmes lors de leur remboursement de salaire rétroactif. Il y avait deux problèmes : un si vous mettiez une partie de votre rétro dans un REER, les impôts étaient pris sur la totalité du salaire brut et non sur le montant réel ; la deuxième question, c'est que nous avons remarqué que la partie employeur de la déduction pour pension était inférieure à celle de l'employé, ce qui devrait être le contraire. J'ai écrit à l'administration de l'université pour obtenir des explications sur ce qui n'a pas fonctionné et comment ils allaient résoudre le problème. J'ai également demandé que l'université envoie à nos membres CUSSU une communication sur les problèmes rencontrés et élaborer sur la solution à ces problèmes.

Dans un avenir rapproché, nous attendons toujours de rencontrer l'université pour passer en revue notre nouvelle convention collective. Nous vous tiendrons au courant.

En solidarité,  
Donna Fasciano  
CUSSU, Présidente

#### À l'intérieur de ce numéro

- Mot du Président
- Vous songez à prendre votre retraite ?
- Mois de la sensibilisation du cancer du sein : Mon parcours à travers le cancer du sein
- SESUC dans la cuisine
- Contacter SESUC
- Calendrier

#### Collaborateurs à ce numéro

- Donna Fasciano
- Larissa Dutil
- Donna Whittaker
- Bo-Kyung Kim
- Christabel Moyo



Crédit photo:  
Penh Srey

Photos de la SAG de mai 2024 où les membres de SESUC ont voté en faveur de la nouvelle convention collective.





Les membres du SESUC ont quelques options : Retraite anticipée (55 ans et plus) ; 65 ans (date normale de la retraite) ou vous pouvez également choisir de continuer à travailler après l'âge de 65 ans et de prendre votre retraite à un âge plus avancé ou au plus tard à 71 ans.

### Retraite anticipée – Article 3.04

L'employé âgé de cinquante-cinq (55) ans ou plus peut prendre une retraite anticipée à compter du premier jour du mois, qui coïncide avec son anniversaire ou qui suit, sous réserve d'un avis d'au moins trois (3) mois à son superviseur immédiat et au service des ressources humaines.

### Retraite anticipée avec allocation – article 37.05

En plus de sa pension de retraite anticipée, l'employé permanent qui compte quinze (15) années de service et qui est âgé d'au moins cinquante-cinq (55) ans est admissible à un montant forfaitaire, calculé en pourcentage de son traitement de base annuel en vigueur le jour précédant sa date de retraite. Les montants sont déterminés comme suit :

Âge lors de la prise de la retraite	Pourcentage du salaire annuel de base
55 à 60 inclusivement	100%
61	80%
62	60%
63	40%
64	20%

### Résumé de l'article :

1. Cinq (5) employés peuvent bénéficier des dispositions du présent article par année de convention collective, qui s'étend du 1er juin au 31 mai. Cependant, s'ils n'ont pas été utilisés, ils sont ajoutés pour l'année suivante, sans adhérer à 10 par an. **\*Cette année 2025/2026, il y a 8 employés qui en bénéficieront.**
2. La demande de préretraite avec allocation doit être reçue par l'unité des pensions et avantages sociaux de l'unité des RH entre le 1er juin et le 30 novembre. **\*Pour cette année 2024 ; vous faites une demande de retraite 2025-2026.**
3. Pour soumettre votre demande, un employé permanent doit être âgé d'au moins cinquante-cinq (55) ans et avoir accompli au moins quinze (15) années de service. Toutefois, une demande d'un employé permanent âgé d'au moins cinquante-quatre (54) ans et qui a complété au moins quatorze (14) années de service sera prise en considération s'il satisfait à tous les critères d'admissibilité à la date prévue de la retraite anticipée.
4. Si votre demande est refusée ou si vous vous retirez, vous devrez présenter une nouvelle demande l'année suivante.
5. Les demandes sont accordées au candidat ayant le plus d'ancienneté. Si deux candidats ont la même date d'ancienneté, la priorité est accordée à l'employé plus âgé entre les deux.
6. L'employé qui a présenté une demande sera avisé par écrit de l'acceptation ou du refus de sa demande au plus tard le 15 décembre. Une copie sera également envoyée au syndicat. Si votre demande a été acceptée, vous devez confirmer

## **Suite —Vous songez à prendre votre retraite? Article 37.05**

- .7. Si vous retirez votre demande ou ne confirmez pas votre retraite dans les délais, la retraite anticipée avec allocation sera offerte au candidat suivant par ordre d'ancienneté.
8. Si vous avez confirmé votre date de retraite, vous devez prendre votre retraite à cette date. Toutefois, si un événement imprévu survient entre la date de confirmation de la date de départ à la retraite et la date réelle de la retraite (voir l'article complet pour les exceptions).
  - Vous pouvez demander le fractionnement des montants immédiatement après votre retraite ou en janvier de l'année suivant **votre** retraite.
  - Vous pouvez également choisir d'en mettre dans un REER si vous avez le droit à des cotisation

## **Retraite normale – Article 37.03**

Un employé est admissible à sa pleine pension universitaire à compter du premier jour du mois, qui coïncide avec son soixante-cinquième (65e) anniversaire.

## **Communiquez avec un conseiller en matière de pensions**

- Une fois que vous avez décidé de prendre votre retraite, ce qui vient ensuite. Vous pouvez utiliser l'outil de projection des pensions pour déterminer votre revenu ouvrant droit à votre pension à Pension@ccess ou visiter le site Web [De l'Université Concordia — Votre régime de retraite \(hroffice.com\)](#).
- Vous pouvez également prendre rendez-vous pour discuter de votre régime de retraite avec l'un de nos conseillers aux régimes de retraite au RH.
- A à J – Nelson Sauveur et K-Z Olivier LeBlanc. Vous pouvez également communiquer avec Madalena Vidal, la conseillère principale en régimes de retraite.

## **A retenir une fois que vous prenez votre retraite :**

### **Avantages :**

- Vous n'êtes plus admissible aux services de santé
- Vous n'êtes plus admissible au régime de soins dentaires
- Vous perdez l'accès à l'adresse courriel de Concordia
- Vous perdez l'accès à Carrefour
- Vous n'êtes plus admissible à l'assurance-vie facultative

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web sur les [prestations de retraite carrefour - Université Concordia](#)

À 65 ans, vous devez également faire une demande à la RAMQ pour des raisons médicales et la partie non payée par la RAMQ peut être réclamée par votre assurance médicale. Vous avez la possibilité de vous retirer du régime d'assurance maladie.

## Suite —Vous songez à prendre votre retraite?

**N'oubliez pas avant de planifier vos vacances avant la retraite ou le paiement ; avez-vous remboursé la paye de transition (2 semaines) ?**

Indemnité de transition (2 semaines) . Si vous n'avez pas remboursé les 2 semaines ; l'université supprimera ces 2 semaines avant de payer tout droit de vacances. Si vous avez oublié que vous avez remboursé le salaire de transition, vérifiez votre paie. Voir l'exemple ci-dessous ; si vous voyez cela sur votre chèque de paie, cela signifie que vous n'avez pas remboursé. Si vous ne voyez pas, cela signifie que vous avez remboursé les 2 semaines de la paye de transition.

	CURRENT			PRIOR PAY ADJUSTMENTS		
	Hours	Rate	Amount	Hours	Rate	Amount
Trans.Pay FTPens balance						
<b>Total</b>						

Photos du

### ***BBQ d'été du SESUC***

Tenu le premier vendredi d'été de juin 2024 à Weinstein et Gavino's sur Crescent Street.

Toutes les photos crédit Penh Srey



Notre animatrice et maître du quiz, Jennifer Srey en action ! Des prix de présence, des jeux musicaux, des anecdotes spécifiques à Concordia - tant de prix ont été remis, ainsi que des swag SESUC, tels que des sacs de messenger et des épinglettes.

Un grand merci à Jennifer et à tout le comité organisateur du BBQ d'été !





## **Octobre est le mois de la sensibilisation au cancer du sein** - voici un récit de son parcours contre le cancer par **Donna Whittaker**

Mon parcours à travers le cancer du sein a commencé par une mammographie de routine à la fin du mois d'août 2012. Je subissais les tests deux fois par année depuis 1999 et toujours au même endroit, le Centre du sein de l'ancien Hôpital Royal Victoria (CUSM).

Ce test en 2012 n'a pas commencé différemment des autres tests que j'avais eu : arrivé, enregistré, se changer et attendre d'être appelé dans la salle de test. Tout s'est bien passé et j'ai juste dû attendre que l'équipe me libère après que le test a été examiné par le technicien et un médecin. Seulement ils m'ont fait attendre, et attendre, et attendre... J'ai vu d'autres entrer et sortir, puis on m'a dit qu'ils pouvaient y aller et pourtant j'étais toujours assise là. Un sentiment horrible a commencé à se répandre à travers moi alors que je regardais les autres partir. Et puis on m'a appelé au bureau et on m'a dit qu'ils pensaient qu'ils pouvaient voir « quelque chose ». « Pourrions-nous faire une échographie ? » « Bien sûr. » De retour dans une salle d'examen, j'étais entouré de techniciens, de médecins et d'infirmières qui regardaient l'écran. « Pourrions-nous faire une biopsie ? » « Bien sûr, je suis ici maintenant. » Et, avec ces mots, je savais qu'ils avaient trouvé le cancer, mais ils ne disaient pas ces mots à ce moment-là parce qu'ils voulaient attendre les résultats de la biopsie. Mais je savais et je pense qu'ils le savaient aussi.

Dix jours plus tard (les résultats des tests prennent du temps !), j'ai reçu un appel urgent pour aller voir mon médecin de famille qui avait envoyé la demande de mammographie. Elle avait la responsabilité de me dire qu'il s'agissait bien d'un cancer, mais que ma tumeur était très petite. Elle a également appelé l'hôpital pour essayer de me fixer un rendez-vous avec quelqu'un au centre de cancérologie afin de savoir quelles étaient les prochaines étapes. Mais le Centre était déjà au courant et il m'entendais au début de la semaine suivante avec une série de rendez-vous à commencer par mon chirurgien assigné. Je l'ai vu à la fin de septembre et à ce moment-là, la tumeur avait suffisamment grossi pour qu'il puisse facilement la sentir. Ma chirurgie était prévue pour le 15 octobre et durant ces 2 semaines, j'étais dans et hors de l'hôpital pour des tests et des réunions tout en préparation pour ma chirurgie. Pendant tout ce temps, je pouvais sentir la tumeur se développer – oui, je pouvais vraiment la sentir ! En fait, le jour de mon opération, j'ai dit à mon chirurgien que s'il ne l'enlevait pas maintenant, elle sortirait toute seule. Même lui a été choqué de voir à quel point il pouvait la sentir facilement et la taille qu'elle semblait avoir grossi en quelques semaines. Mais on l'a enlevée avec du tissu de marge et 2 ganglions lymphatiques pour des tests afin de voir si la tumeur s'était propagée.

J'ai eu de la chance jusqu'à présent qu'il ne se soit pas répandu ; en fait, il semblait qu'il se consacrait à se développer ! Je pensais que j'avais retiré la balle et c'était tout. Mais ce n'était pas le cas. Le type de tumeur, HER II Positive, est assez agressif et l'équipe de cancérologie a déterminé que je devais subir 6 mois de chimiothérapie et 6 semaines de radiothérapie et 1 an d'un médicament appelé Herceptin, spécifiquement pour le type de cancer que j'avais.

La chimio que j'ai eue vous fait perdre vos cheveux : les cheveux partout, pas seulement sur le dessus de votre tête, mais vos sourcils, les cils, les poils sur les bras, les jambes ! C'est très effrayant de voir les infirmières entrer dans l'EPI complet pour se protéger des choses mêmes qu'elles sont sur le point d'injecter dans vos veines. Et, croyez-moi, vos veines protestent contre tous les piquements et les pressions et par ma troisième série de chimio, j'ai dû avoir un cathéter inséré dans ma poitrine afin que la chimio puisse continuer. Mais j'ai terminé mon traitement en juin 2013, puis j'ai commencé ma radiothérapie et j'ai terminé cela en août 2013. Les cheveux ont commencé à repousser, et alors que j'allais encore voir les médecins tous les mois (puis 3 mois, 6 mois, et enfin une fois par an), la vie revenait à la normale. J'ai pu voyager, retourner au travail et, en général, reprendre là où je m'étais arrêté.

Je suis maintenant considéré comme « guéri » car j'ai passé plus de 10 ans sans récurrence de cancer. J'ai ma mammographie annuelle, je vois mon chirurgien une fois par an (pour les résultats de la mammographie) et mon cancérologue pour mon test sanguin annuel où ils vérifient les marqueurs tumoraux. Tout est clair et mon cancérologue me dit qu'il continue de me voir parce que je suis « ennuyeuse ! »

C'est ok... J'accepte d'être appelé ennuyeuse si cela signifie que j'ai passé les tests pour une autre année !

## SESUC dans la cuisine

Parce que tout le monde veut une résolution, mais personne ne veut faire la vaisselle !

### Pêches & Sensation de crème

(Soumis par Bo-Kyung Kim)



#### INGREDIENTS :

##### POUR LA CROÛTE

3 tasses (280 g) de miettes de craquelin Graham  
2-3 cuillères à soupe de sucre granulé  
3/4 tasse (170 g) de beurre, fondu

##### POUR LE FILLING CRÉMEUX

1/2 tasse (171 g) de sucre en poudre  
Fromage à la crème de 8 onces (227 g), ramolli à température ambiante  
1/2 cuillère à café d'extrait de vanille  
2 tasses froides lourdes (40%) crème à fouetter (voir note)  
5-6 pêches fraîches moyennes, pelées, dénoyautées et tranchées finement (voir note)

INSTRUCTIONS - C'est une recette sans cuisson, hurra !

**Pour faire la croûte :** Dans un bol moyen, mélanger ensemble les miettes de craquelin Graham et le sucre granulé. Incorporer le beurre fondu jusqu'à ce que les miettes soient uniformément humidifiées. Retirez 1/3 tasse de miettes et mettez de côté pour plus tard. Appuyez sur le mélange de miettes restant au fond d'une casserole de 9 x 13 pouces. Réfrigérez la croûte tout en préparant le reste du dessert.

**Pour faire la garniture crémeuse :** Dans un grand bol à l'aide d'un mélangeur portable électrique ou dans le bol d'un mélangeur électrique sur pied, mélanger le sucre en poudre et le fromage à la crème ensemble jusqu'à ce que léger et lisse, 1-2 minutes. Mélanger dans la vanille.

Versez la crème froide et lourde et mélangez à basse température (pour éviter les éclaboussures) jusqu'à ce que le mélange commence à se réunir. Augmenter la vitesse à moyen-élevé et mélanger jusqu'à ce que le mélange soit épais et moelleux. Étaler un peu moins de la moitié de la garniture de crème sur la croûte réfrigérée. Superposez les pêches tranchées sur le dessus de la crème. Dollop la crème restante sur le dessus des pêches dans de grandes cuillerées et étaler soigneusement sur les bords de la casserole couvrir les pêches complètement. Saupoudrer le mélange de craquelin graham réservé sur le dessus.

Couvrir avec une pellicule de plastique et refroidir pendant au moins 2 heures ou jusqu'à 12 heures avant de servir.

#### Remarques :

**Douceur :** si les pêches que vous utilisez sont très mûres / très sucrées, vous voudrez peut-être diminuer un peu le sucre en poudre dans la garniture.

**Pêches :** Pour les pêches congelées, décongelez et égouttez l'excès de liquide. Pour les pêches en conserve, égouttez et séchez légèrement.

**Crème lourde :** L'utilisation d'une crème à fouetter riche en graisses est importante car nous ne la fouetterons pas séparément. Vous voudrez peut-être le fouetter à des pics mous avant de le mélanger progressivement avec le mélange de fromage à la crème (sinon, il peut ne pas épaissir).

## POUR NOUS JOINDRE

Adresse : 2130, rue Bishop, MI-303  
Tél. : 514-848-2424, poste 8644  
Courriel : [CUSSU@concordia.ca](mailto:CUSSU@concordia.ca)  
[cussu.grievances@concordia.ca](mailto:cussu.grievances@concordia.ca)  
Cellule du président : 438-865-0756  
Cellule de VP grief : 438-869-5709

### Membres du Comité exécutif

Donna Fasciano - Présidente  
Jennifer Muir - Vice-présidente générale  
David Babcock - Vice-présidente Griefs  
Bo Kim - Secrétaire  
Vidya Khan - Trésorier  
Faith Howard — Vice-président, Santé et sécurité  
Larissa Dutil – Vice-présidente de l'information  
Christabell Moyo — Vice-présidente, des conditions des féminines

## Calendrier

### 5 novembre 2024 : Pause-café Movember

Veillez vous joindre à nous pour une pause-café CUSSU alors que nous soutenons le mouvement Movember le mardi 5 novembre 2024, de 9 h 30 à 11 h 30.

Campus Loyola : RF 110SGW Campus : MB2.130

Movember est un événement annuel qui met l'accent sur les problèmes de santé masculine. Il est observé pendant le mois de novembre pour sensibiliser et collecter des fonds pour la santé masculine, en particulier le cancer de la prostate, le cancer des testicules, la santé mentale et la prévention du suicide.

S'il vous plaît, venez en grand nombre pour soutenir nos frères, fils, maris, pères, partenaires, neveux et grands-pères. [Veillez confirmer votre présence d'ici le 28 oc-](#)

## Vous avez des suggestions ou des idées pour le bulletin ?



Envoyez-nous un courriel à [cussu@concordia.ca](mailto:cussu@concordia.ca)

Site Web SESUC : S'il vous plaît consulter notre site à [www.CUSSU.net](http://www.CUSSU.net)

Saviez-vous que SESUC a une [page](#)



## Nouvelles des membres

Le bulletin d'information de SESUC regorge de conseils pratiques sur diverses questions d'intérêt pour le personnel de soutien. Nous voulons vous donner la possibilité de rester en contact avec nous et de nous dire quelles informations utiles vous souhaitez voir sur le site Web de SESUC et le bulletin d'information SESUC. [Les bulletins d'information sont généralement publiés quatre fois par an](#) et sont envoyés à tous les membres au profit de nos membres.

Si vous avez un problème et que vous souhaitez que vos collègues vous aident, envoyez vos questions, suggestions ou commentaires à [cussu@concordia.ca](mailto:cussu@concordia.ca). Cette adresse e-mail est protégée contre les robots spammeurs. Vous devez activer JavaScript pour l'afficher.

L'exécutif cherche à vous soutenir et à vous aider, vous, nos membres, en vous tenant au courant de tout nouveau développement dans l'Université.

<b>Personne-ressource de l'édifice EV</b> Kelly Routly, poste 3901 Beata Tararuj poste 3103	<b>Personne-ressource de l'édifice LB</b> Stuart O'Driscoll poste 3483 Hélène Medeiros poste 2435 Aneil Mehta poste 2653	<b>Personne-ressource de l'édifice MB</b> Christabell Moyo ext. 2982 Larissa Dutil ext. 4750
<b>Personne-ressource de l'édifice FG</b> Sheri Bemier poste 2029	<b>Personne-ressource de l'édifice GM</b> Michel Erkcic poste 4906 Donna Fasciano poste 2530	<b>Personnes-ressources du campus Loyola</b> Vidya Khan ext. 3702 Karen Holder ext. 2223 Jennifer Muir ext. 2080 Daniel Amico ext. 4239 Amanda Rosen ext. 2222
<b>Personne-ressource de l'édifice FB</b> Jose Medeiros poste 2643 Sandra Woywod-Page poste 2300 Jill Kinaschuck, poste 2310	<b>Personnes-ressources de l'édifice Hall</b> Bo Kim poste 7327 Jennifer Srey, poste 2051	
<b>Personnes-ressources des annexes</b> David Babcock, poste 4141		